



**UFR LANGUES,
CULTURES ET COMMUNICATION**
Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

Master mention Information Communication

Parcours Stratégies de communication des organisations

Parcours Communication numérique : Option Conduite de projets de communication numérique
et Option Journalisme d'entreprise multimédia

Conseil de Gestion : avis favorable le 23/06/26



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Sébastien Rouquette sebastien.rouquette@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Stratégies de communication des organisations	Agnès Bernard	agnes.bernard@uca.fr
Parcours Communication numérique - parcours communication numérique, Option Conduite de projets de communication numérique - parcours communication numérique, Option Journalisme d'entreprise multimédia	Aurélia Dumas Sylvie Boisnier	aurelia.dumas@uca.fr sylvie.boisnier@uca.fr

Contacts : Pôle Sclarité : sclarityte.lcc@uca.fr / Secrétariat Pédagogique : master.lcc@uca.fr

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 (commun)	350 h	29 mars au 31 août 2027
M2 (pour les 2 parcours)	560 h	18 janvier au 31 août 2027

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2022

Référent stage pour la formation : rel-ext.lcc@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les CM par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).

Assiduité aux TD	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les TD par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance. Le non-respect des obligations d'assiduité aux enseignements entraîne, indépendamment des notes obtenues aux EvC, la défaillance automatique de l'étudiant dans l'EC concerné. Pour les enseignements soumis à obligation d'assiduité, une seule absence injustifiée est tolérée (articles 24 et 25 du règlement des études).²
Accès à la salle d'examen	Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun étudiant ne peut quitter la salle durant la première heure de l'épreuve. Pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à une heure, l'étudiant est tenu à rester dans la salle jusqu'à la fin de l'épreuve. Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM. L'accès à la salle d'examen est interdit à tout étudiant n'ayant pas réalisé les démarches d'inscription administrative et pédagogique. (article 30-1 du règlement des études)

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée, dans le délai réglementaire de 48 heures, à une épreuve d'EvC, deux possibilités : - Si l'absence a lieu pour un EC qui est évalué par plus de 2 notes, et que l'étudiant a déjà 2 notes , alors la note sera soit neutralisée, soit elle donnera lieu à une évaluation de substitution selon le choix de l'enseignant. - Si par son absence, l'étudiant ne dispose pas de deux notes pour cet EC, alors une évaluation de substitution devra obligatoirement être organisée. Il appartient aux étudiants de veiller à ce qu'un rattrapage soit bien organisé en effectuant l'ensemble des démarches nécessaires à son organisation. En cas d'absence à cette épreuve de rattrapage, justifiée ou non, aucune autre épreuve de rattrapage ne sera organisée et l'étudiant sera noté défaillant à cette épreuve. Le principe de ces dispositions est présenté à l'article 28 du règlement des études, et plus généralement dans le cadre de son chapitre 3 L'article 26 du règlement des études précise les 4 motifs d'absence considérés comme valables pour justifier une absence. - Obligation imposée par une autorité publique investie d'une mission de service public ; la convocation ou sa photocopie constitue la justification -- Maladie : un certificat médical avec les dates d'absence émanant d'un médecin ou du SSE -- Force majeure appréciée par le/la responsable de formation - Aménagements accordés au titre du Régime Spécial d'Etudes En dehors de ces cas, la validité du motif d'absence est laissée à l'appréciation de l'enseignant concerné ou, en dernier ressort, du responsable de formation et du doyen de l'UFR. Enfin, trois dispositifs nommés « crédits jours » permettent aux étudiants de pouvoir justifier eux-mêmes leurs absences dans les cadres précisés pour chacun d'entre eux à l'article 27 du règlement des études.» Les justifications et justificatifs doivent être transmis exclusivement au format numérique au pôle de gestion pédagogique sous 48 heures maximum à partir du dernier jour d'absence. Le contact avec le pôle de gestion pédagogique se fait par mail (licence.lcc@uca.fr ou master.lcc@uca.fr), ou via votre Espace Numérique de Travail (ENT), dans l'application « Absences Étudiants » si le gestionnaire du pôle de gestion pédagogique demande de passer par cette plateforme. Au-delà de ce délai, et si le justificatif n'est pas fourni selon ces conditions, indépendamment de la raison, votre absence sera automatiquement considérée comme injustifiée. La production de faux justificatifs entraînera automatiquement une demande de saisine de la section disciplinaire. L'ensemble de ces dispositions est prévu dans le chapitre 3 du règlement des études, notamment aux articles 25, 26 et 27. En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC, en considérant son absence comme un travail ayant obtenu la note de 0. Si l'étudiant rate plus d'une épreuve, il sera automatiquement déclaré défaillant dans cet EC. UNE seule absence injustifiée sera donc tolérée.
--	---

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - information et communication				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A, Déterminer une stratégie de communication	S1 (UE 1, UE2) ; S2 (UE1)	15	X	
B, Réaliser une campagne de communication	S1 (UE3), S2 (UE2, UE3, UE4)	18	X	
C, Animer, gérer, budgéter une campagne de communication	S1 (UE4, UE5), S2 (UE5)	9	X	
D, Auditer une stratégie de communication existante	S1 (UE6), S2 (UE6)	18	X	

Master 2 - Parcours stratégies de communication des organisations				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A 1 Déterminer une stratégie de communication	S3 (UE3.1), S4 (UE4.1)	15	X	
B Réaliser une campagne de communication	S3 (UE3.2), S4 (UE4.2)	12	X	
C Animer, gérer, budgéter une campagne de communication	S3 (UE3.3), S4 (UE4.3)	18	X	
D Auditer une stratégie de communication existante	S3 (UE3.4, UE3.5)	15	X	

Master 2 - Parcours communication numérique				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A 1 Déterminer une stratégie de communication	S3 (UE3.1), S4 (UE4.1)	15	X	
B réaliser une campagne de communication	S3 (UE3.2), S4 (UE4.2)	12	X	
C animer, gérer, budgéter une campagne de communication	S3 (UE3.3), S4 (UE4.3)	18	X	
D auditer une stratégie de communication existante	S3 UE3.6, UE3.7 ou UE3.8 (suivant option)	15	X	

Master 1 Information - Communication

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale/1ère session					RSE avec aménagement des exam			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 1.1 : Théories et recherches en communication S1	6												
		EC 2 : Préparation au mémoire de recherche S1		2	EvT		1	A*					1	A*	
		EC 2 : Théories des médias et des médias sociaux S1		4	EvC		1	E+O+A					1	A***	20 MIN.
		UE 1.2 : Communication et ESS S1	6												
		EC 1 : Communication, participation et accompagnement des acteurs de l'ESS 1 S1		3	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	2h	1	E	2h
		EC2 : Communication, participation et accompagnement des acteurs de l'ESS 2 S1		3	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	2h	1	E	1h
	B	UE 1.3 : Communication des organisations S1	6												
		EC 1 : Réceptions des campagnes de communication S1		2	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	1h	1	A*	20 MIN.
		EC 2 : Journalisme d'entreprise : outil et pratique S1		2	EvC	100%	au moins 2	E/E + A		1	E	1h	1	E	1h

1		EC 3 : Audiovisuel : production de formats courts avec smartphone		2	EvC	100%	au moins 2	A** / A**					1	E	1h
	C	UE 1.4 : Communication des organisations S1	3												
		EC 1 : Spécificités de la communication des associations et des collectivités territoriales S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	O+E+A		1	E	2h	1	E	2h
		EC 2: Spécificités de la communication des entreprises S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	A+E		1	E	1h	1	E	30 min
		UE 1.5 : Communication et langue S1	3												
		EC1 : Anglais pour la communication des organisations S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC2 : Projet en infographie en anglais S1		1,5	EvC	100%	au moins 2	A** / A**		2	E	2h	1	A**	2h
	D	UE 1.6 : Communication numérique S1	6												
		EC1: Communication interactive S1		3	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	2h	1	E	1h
		EC2 : communication interne et pratiques numériques S1		3	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	2h	1	E	2h
			30												
	A	UE 2.1 : Théories de la communication S2	3												
		EC 1 : Théories de la communication S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	2h	1	E	2h
		EC 2 : Enjeux communicationnels de la société numérique S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	O	30 min.	1	O	30 min.
		UE 2.2 : Communication et langue S2	3												
		EC 1 : Anglais appliqué à la communication numérique S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h

2	B	EC 2 : International communication strategies S2		1,5	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 2.3 : Stratégie de communication S2	6												
		EC 1 : Introduction aux stratégies de communication globale S2		2	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	30mn	1	E	30mn
		EC 2 : Stratégies de communication visuelle S2		1	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	30mn	1	E	30mn
		EC3: marketing interactif et relation client S2		1	EvT		1	A*					1	E	1h
		EC4: Photoshop et montage vidéo S2		2	EvT		1	A*					1	E	1h
		UE 2.4 : Communications sectorielles S2	3												
		EC 1 : Communication culturelle S2		1	EvC	100%	au moins 2	E+O+A		1	E	1h	1	E	30 mn
		EC 2 : Communication touristique et événementielle S2		2	EvC	100%	au moins 2	E+O		1	E	1h	1	E	1h
	C	UE 2.5 Communication des organisations S2	3												
		EC1 : Conception, création, pratiques rédactionnelles S2		1	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	2h	1	E	1h
		EC 2 : Management d'une équipe de travail S2		1	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Intelligence artificielle appliquée à la communication professionnelle		1	EvC	100%	au moins 2	E+A		1	E	2h	1	E	1h
		UE 2.6 : Activités professionnelles et mémoire de recherche S2	12												
		EC 1 : Stage S2		1	EvT		1	A****					1	A*	

	D	EC2 : Mémoire de recherche de M1 S2		9	EvT		1	M					1	1M	
		EC3: Présentation des axes de recherche S2 / séminaire des méthodologies en SIC de ComSocs		2	EvC	100%	au moins 2	E+A					1	A*	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

"A"= assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

"A***" = QCM

UE 2.6. EC1 : A**** évaluation de l'entreprise

Si le stage n'est pas réalisé sur 10 semaines durant la période de stage notifiée dans le calendrier de l'année, l'étudiant est déclaré DEFAILLANT. La 2ème session s'entend pour les étudiants ayant une mauvaise note au stage (non compensée par les autres EC) et à qui on demanderait un dossier (A*).

Le fait que le stage soit dans un bloc non compensable va impliquer qu'il soit obligatoire, bien sûr, mais pas seulement, il faut qu'il soit aussi validé, ce qui va au delà de la simple obligation.

MASTER 2 INFORMATION COMMUNICATION - Parcours Stratégies de communication des organisations

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits sur 60 soit 65%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance: E*= en ligne (pour les pros), espace de cours géré par la gestionnaire de scolarité		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 3.1 mutualisée: Conduite de projets pour les étudiants non alternants S3	6												
		EC 1 : budget (analyse financière) S3		2	EvC	100%	au moins deux 2	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de projet S3		2	EvC	100%	au moins deux	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC3: mise en œuvre d'un plan de communication pour les étudiants non alternants S3		2	EvC	100%	au moins deux	A*+S		1	A*		2	A*+S	1h
		UE 3.1 mutualisée: Conduite de projets pour les étudiants alternants S3	6												
		EC 1 : budget (analyse financière) S3		3	EvC	100%	au moins deux 2	E+A		1	E	1h	1	E	1h

3		EC 2 : Gestion de projet en agence de communication S3		3	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	30 min	1	E	30 min
	B	UE 3.2 méthodologie et langue S3	6												
		EC1 : Anglais appliqué à la stratégie de communication S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	2h	1	E	1h
		EC2 : Analyse de discours		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Méthodologie de mémoire de recherche et accompagnement S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	2h	1	A*	
	C	UE 3.3 Stratégies de communication numérique S3	6												
		EC 1 : Stratégie et auditsite internet S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	1h	1	A*	
		EC 2A : Social ads et marketing d'influence		2	EvC	100%	au moins deux	O		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2B : Community managment et dynamique de visibilité		2	EvC	100%	au moins deux	O		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3.4 Management des stratégies de communication S3	6												
		EC 1 : Communication et média training S3		2	EvC	100%	au moins deux	A+O		1	E	1h30	1	E+O	E = 30 min O = 30 min
		EC 2: communication interculturelle S3		2	EvC	100%	au moins deux	A + A***		1	E	1h30	1	E	1h30

D	EC 3 : Médiaplanning et achat d'espace S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O 30mn		1	E	1h	1	E	1h
	UE 3.5 Communications sectorielles S3	6												
	EC 1 : Communication et métiers des organisations publiques S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	2h	1	E+O	1h+ 1h
	EC 2 : Communication et développement durable S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
	EC 3 : Affaires publiques. Approche théorique S3		1	EvC	100%	au moins deux	A*+A		1	E	2h	1	E+O	1h
	EC 3 : Affaires publiques. Approche professionnelle S3		1	EvT		1	A*					1	E+O	1h+ 1h
		30												
4	UE 4.1 Ingénierie de projets de communication pour les étudiants non alternants S4	9												
	EC 1 : ingénierie de projets de communication S4		9	EvT+EvC	50/50	2	A* + S	2h	1	A*+S	2h	2	A* + S	2h
	UE 4.2 : mémoire de recherche de M2 S4	9												
	EC 1 : Mémoire de recherche de M2 S4		9	EvT+EvC	50/50	2	M + S A*****	1h				2	M + S A*****	1h
	UE 4.3 : stage pour les étudiants non alternants S4	12												
	EC 1 : Réalisation d'un stage de 16 semaines minimum S4		12	EvT+EvC	30/70	2	A**** M+S					1	M	
	UE 4.3 : alternance pour les étudiants alternants S4	21												

	EC 1 : alternance S4		21	EvT+EvC	30/70	2	A**** M+S					1	M	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; **A : autre (à préciser dans les remarques)**

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

"A"= assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

A***** les deux notes M et S sont obligatoires pour valider le mémoire.

"A***" = QCM

UE 2.3. EC1 : A**** évaluation de l'entreprise

Si le stage n'est pas réalisé sur 16 semaines durant la période de stage notifiée dans le calendrier de l'année, l'étudiant est déclaré DEFAILLANT

MASTER 2 INFORMATION COMMUNICATION- Parcours Communication numérique : Option Conduite de projets de communication numérique et Option Journalisme d'entreprise multimédia

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits sur 60 soit 65%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
	A	UE 3.1 mutualisée: Conduite de projets S3	6												
		EC 1 : budget (analyse financière) S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Gestion de projet S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	30 min	1	E	30 min
		EC3 :Par option S3													
		EC3 : option conduite de projets de communication multimédia: mise en œuvre du projet de communication numérique S3		2	EvT		1	A*					1	A*	
		EC3 : option journalisme d'entreprise multimédia: projet éditorial numérique S3		2	EvC	100%	au moins deux	A*+S		1	A*		1	S	30mn
	UE 3.2 méthodologie et langue S3	6													

3	B	EC1 : Anglais appliqué à la stratégie de communication S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	2h	1	E	1h
		EC2 : Analyse de discours		2	EvC	100%	au moins deux	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Méthodologie de mémoire de recherche et accompagnement S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+A		1	E	2h	1	A*	
	C	UE 3.3 mutualisée : Stratégies de communication numérique S3	6												
		EC 1 : Stratégie et auditsite internet S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+O		1	E	1h	1	A*	
		EC 2A : Social ads et marketing d'influence		2	EvC	100%	au moins deux	O		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2B : Community management et dynamique de visibilité		2	EvC	100%	au moins deux	O		1	E	1h	1	E	1h
		UE 3.6 Environnement numérique S3	6												
		EC 1 : Création de trafic et référencement S3		2	EvC	100%	au moins deux	A+E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Data et communication digitale S3		2	EvC	100%	au moins deux	E+A+TP		1	E	2h	1	E	2h
		EC 3 : Production de contenu numérique S3		2	EvC	100%	au moins deux	A+E		1	E	1h	1	E	1h
	D	UE 3.7 option Conduite de projets multimédias : gestion des publics S3	6												

		EC 2: Droit, éthique et sécurité S3		3	EvT		1	A*					1	A*	
		EC 2: Création et communication S3		3	EvT		1	A*					1	E	1h
		UE 3.8 option Journalisme d'entreprise multimédia S3	6												
		EC1 : Techniques rédactionnelles et supports du web S3		2	EvT		1	A*					1	E	1h
		EC2 Reportages audio et audiovisuels numériques S3		2	EvT		2	A*					1	E	1h
		EC3 Stratégie d'animation des réseaux sociaux S3		2	EvC	100%	2	A*					1	E	1h
			30												
4	A	UE 4.1 Ingénierie de projets de communication S4	9												
		par option													
		EC 1: option conduite de projets de communication numérique S4		9	EvC	100%	au moins deux	A* + S +A**+ A****		1	A*		1	A*	
		EC 1 : option journalisme d'entreprise multimédia S4		9	EvC	100%	2	A* + S		1	A*+S	1h	1	A* + S	1h
	B	UE 4.2 : mémoire de recherche de M2 S4	9												
		EC 1 : Mémoire de recherche de M2 S4		9	EvT+EvC	50/50	2	M + S A*****	1h				2	M + S A*****	1h
	C	UE 4.3 : stage S4	12												
		EC 1 : Réalisation d'un stage de 16 semaines minimum S3		12	EvT+EvC	30/70	2	A**** M+S					1	M	
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ;

A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

"A" = assiduité/participation active en présentiel

"A*" = Dossier

"A**" = Production

A***** les deux notes M et S sont obligatoires pour valider le mémoire.

"A****" = QCM

A**** évaluation de l'entreprise

Si le stage n'est pas réalisé sur 16 semaines durant la période de stage notifiée dans le calendrier de l'année, l'étudiant est déclaré DEFAILLANT



**SCLV - SERVICE COMMUN
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

LANساد - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines



UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE PSSSE: N1 Jean-Pierre BONNETIER N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS : Morganne SHELFDOR SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL N2/N3: Masters: Leisha LECOINTRE (LCSH) et Elodie CAUMONT (Sciences)	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr leisha.lecointre@uca.fr elodie.caumont@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Priscilla WIND Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais : M. Imco LANTING Portugais : M. Ailton SOBRINHO Polonais : M. Piotr ROSOL Russe : Olga SHCHETINKOVA	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Sonia.PORZI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N1/N2/N3 - Mme Nelly ARCIS : nelly.arcis@uca.fr

LCC / LCSH N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	A partir de la 3ème absence injustifiée, l'étudiant sera considéré comme défaillant et devra obligatoirement passer les épreuves en 2ème chance.
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée totale de l'épreuve, dans la limite d'une heure après
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Une absence justifiée donne droit à une épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence(s) injustifiée(s).
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	

Master 1/2 LANSAD UFR LCC - UFR LCSH

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 ou 3 crédits selon choix

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1 et 2	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3 par semestre												
	LANSAD Autres langues													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Anglais													
	LANSAD Anglais		1	EvC		2	O + E		1	E	2h	2	O + E	
	LANSAD EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

A = Divers travaux O et E au cours du semestre